

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAVITTE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

27 Janvier 1876.

Chronique générale.

Elles sont bien instructives ces réunions des électeurs sénatoriaux de Paris ! Les délégués des départements feront bien d'en profiter. Dans la seconde réunion tenue dimanche, nous avons vu jeter à l'eau les membres du centre gauche ; il est impossible de faire plus piteuse figure. M. Laboulaye qui, je ne sais pourquoi, passe pour avoir de l'esprit, a essayé d'attendrir les assistants sur ce pauvre centre gauche, en réclamant une part dans les candidatures, sinon le pays, dirait. — Voyez-vous le centre gauche, il nous appelle à la République, et il ne peut pas même agir sur l'opinion ! — Et les assistants de rire et d'applaudir, car M. Laboulaye venait de prononcer la sentence de ce pauvre centre gauche.

La veille, le *Journal des Débats* avait publié la liste des candidats républicains modérés ; non-seulement ils n'ont pas même osé se présenter à la réunion, mais M. Laboulaye, en voyant l'attitude des assistants, n'a pu se décider à prononcer leurs noms. M. le pasteur protestant de Pressensé, rédacteur du *Journal des Débats*, a renié ses amis et la liste de la feuille de la rue des Prêtres.

M. Béclard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, craignant de voir sa candidature compromise par l'inscription de son nom sur la liste des *Débats*, a protesté contre cette assertion. C'est à qui reniera ce malheureux journal. Les candidats ne réussiront pas mieux. M. le professeur Béclard s'est livré honteusement à tous les lieux communs contre l'ignorance systématiquement propagée par le clergé. M. Béclard pense ce qu'il dit, et alors il est lui-même bien ignorant ; car la connaissance la plus superficielle de l'histoire nous montre le

clergé créant et multipliant les écoles et, encore aujourd'hui, se trouvant à la tête de l'enseignement scientifique par le nombre des élèves que les écoles cléricales font admettre dans les établissements séculiers.

Ou M. Béclard ne pense pas ce qu'il dit et a voulu, pour faire réussir sa candidature, donner un picotin d'avoine à la bête populaire, et alors quelle estime mérite ce rôle joué par M. le professeur de la Faculté de médecine ?

Les électeurs sénatoriaux de la Seine n'ont pu encore, dans la séance de dimanche, adopter la liste définitive de leurs candidats, et une autre réunion a dû avoir lieu hier. Mais, en attendant, les délégués sont mis en demeure de surseoir à toute élection, jusqu'à ce que le peuple souverain leur ait désigné les candidats à choisir. M. Gambetta n'a pas voulu laisser lire, dimanche, cette sommation, mais elle est publiée par le *Rappel* et l'*Événement*. Ce pauvre Gambetta ! Il jouit de son reste de popularité, et il ne tardera pas, à son tour, à être précipité de la roche tarpéienne.

La réunion qui a dû être tenue mardi soir rue de Flandres était considérée parmi les radicaux comme devant avoir une importance exceptionnelle. M. Gambetta devait y prendre la parole.

On suppose que les sentiments d'approbation ou de désapprobation établis par l'assemblée établiront si le courant populaire est favorable aux candidatures purement radicales ou aux candidatures intransigeantes et socialistes.

Le *critérium* nous paraît suspect, étant donné le nombre d'amis que l'orateur ne manquera pas de réunir.

Le *Journal des Débats*, tout piteux de son échec de dimanche, ne souffle plus mot de ses candidats, ni de la réunion où ils ont été si cruellement bafoués.

M. Thiers avait cru devoir se présenter à la réunion à côté de M. Victor Hugo. Ces deux hommes, comme Lamennais, achèvent honteusement leur existence dans les bas-fonds de la démagogie.

Lorsque M. Thiers est sorti de la réunion du boulevard des Capucines, il a été salué des cris mêlés de : *Vive Thiers ! et Vive Victor Hugo !*

Il paraît que l'ex-président a été très-peu flatté de cette association de popularité.

Au fait, cette réunion a été un fiasco pour lui, puisqu'on n'a pu s'entendre sur les candidatures qu'il avait inspirées et qu'il a fallu renvoyer à mercredi pour prendre une résolution.  
DE SAINT-CÉRON.

Etranger.

ESPAGNE.

Hendaye, 25 janvier.

Un exprès venant de Renteria apporte la nouvelle que l'armée libérale opère en ce moment un mouvement général. Le feu est violent autour de Saint-Sébastien. Huit bataillons se dirigent vers les positions carlistes d'Aratzain.

26 janvier, 11 h. 35.

L'ennemi est sorti hier matin de Saint-Sébastien et des autres villes de Guipuzcoa.

Quatorze à seize mille hommes se sont déployés de Mendizarrotz jusqu'à la frontière : ils ont été repoussés sur tous les points.

Nous recevons d'Hendaye la nouvelle dépêche que voici :

« 26 janvier, 12 h. 16, soir.

Le général Elio est mort. Le but de Moriones, dans sa sortie d'hier, était de s'emparer de la hauteur d'Aratzain. Huit bataillons firent une vigoureuse sortie de Saint-Sébastien ; d'autres forces menaçaient aussi notre ligne ; partout les alphonstistes ont été repoussés.

Dans les premiers moments, le brigadier Sierra d'Oyarzun s'empara des posi-

tions d'Arrescullarre et de Altamirola et y installa son artillerie. Mais le 7<sup>e</sup> guipuzcoan vint au secours des carlistes, reprit ces positions et mit l'ennemi en déroute.

» Parmi les populations carlistes, la joie est immense. Les cloches sonnent partout. »

VARIÉTÉS AGRICOLES.

LES GROSSES ET LES PETITES RÉCOLTES.

(Deuxième article.) (1)

Dans la première partie de cette étude, j'ai rappelé un certain nombre de dates intéressantes dont le souvenir nous a été gardé par l'histoire. De 581 à 1800, les disettes n'ont point manqué, comme on l'a pu voir, bien que nous n'ayons pu rapporter que le souvenir des plus cruelles. Ce n'était d'ailleurs qu'un examen rétrospectif d'un intérêt de pure curiosité. Avec le siècle actuel, nous allons entrer dans le vif de la question. Aux précédentes époques de mauvaises récoltes, il n'y avait pas de législations spéciales autres que celles qui se créaient à l'heure même du péril. Chaque province défendait son pain, et l'on mourait fort bien de faim en Bretagne pendant que l'abondance régnait en Bourgogne, en Champagne et même dans des provinces plus rapprochées. On en sera peut-être moins surpris tout-à-l'heure, lorsque nous nous occuperons d'années moins éloignées de nous.

Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la France, avec ses 27 millions d'habitants, ne cultivait encore qu'un peu plus de 4 millions d'hectares de froment. Pendant le premier Empire, cela sembla suffire, puisque, de 1800 à 1845, le prix moyen des blés fut de 21 fr. 25 l'hectolitre. Il y eut bien des années de rareté — on paya 34, 35 en 1812, 26, 45 en 1811, 24, 50 en 1803, 24, 30 en 1802 — mais on vit aussi des prix de 45, de 16 et de 17 francs, comme en 1809, en 1808 et en 1844.

(1) Voir l'Echo du 12 janvier.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA MAIN MALHEUREUSE.

III. — L'ONCLE DE MUGUETTE.

(Suite.)

— Tu es une bonne fille, dit le brocanteur en donnant une tape amicale à sa nièce : aussi, dès que j'aurai bu le dernier coup pour faire passer la dernière bouchée, tu me mèneras dans l'atelier de ton artiste.

— Non pas maintenant ; il est chez lui, et je ne veux pas qu'il vous voie. Vers les deux heures, il fait régulièrement une promenade avec sa mère ; je profiterai de leur absence pour vous introduire dans l'atelier dont je sais où trouver la clef.

— Comme tu voudras, dit Sémegrain. Et, repoussant son assiette vide pour indiquer que son appétit était satisfait, il ajouta :

— Tu sais que si tu n'as pas de café à la crème, il n'en faut pas.

— Pas de café ! Par exemple ! s'écria Muguette,

est-ce que je peux oublier que c'est votre meilleur dessert !

Et aussitôt elle enleva l'assiette, le couvert et la bouteille, qu'elle remplaça en quelques secondes par une tasse, un sucrier, une cafetière, et enfin par un pot au lait de forme bizarre qui était plein jusqu'au bord d'une crème appétissante.

L'expert en curiosités, oubliant que le café demande à être pris bouillant, examina longuement le singulier pot au lait.

C'était une terre cuite élégante, figurant une touffe de feuilles de fougère dont l'évasement régulier formait une sorte de récipient que cerclait, vers le milieu de sa hauteur, le corps souple d'un lézard.

— N'est-ce pas que c'est gentil ? dit Muguette.

— C'est tout simplement un bijou, ma mignonne. Où diable as-tu rencontré cela ?

— Notre voisin Maurice l'a modelé tout exprès pour moi en moins de deux heures ; j'ai porté la terre à cuire chez M. Jacob, qui a fait émailler l'intérieur.

— Vraiment ! Eh bien, mon enfant, tu peux te vanter d'avoir eu une bonne idée en me priant de venir ici ; d'après cet échantillon du savoir-faire de ton voisin, je peux lui prédire une fortune.

— Quel bonheur pour sa mère ! s'écria la fille.

Le bonhomme Sémegrain prit lentement son

café, puis il se promena dans le jardin de la ferme, attendant avec impatience le moment propice pour visiter secrètement l'atelier du sculpteur. Muguette se tenait aux aguets.

Aussitôt qu'elle eut vu sortir l'artiste et sa mère, elle courut prévenir son oncle, et tous deux, avec des précautions de voleurs, se glissèrent dans la maison de dame Catherine.

La clef était à sa place accoutumée, Muguette la prit, s'empressa d'ouvrir la porte qu'elle referma plus vite encore derrière elle dès qu'elle eut introduit le brocanteur expert dans l'atelier. Celui-ci marcha droit à la statue et l'examina silencieusement.

— Ah ça ! dit-il entre ses dents, ce M. Leroy a sans doute voulu représenter un acteur tragique de province qui récite son rôle ; ce n'est pas à ses compagnons d'armes les Gaulois qu'il parle, c'est aux Romains du parterre. C'est faux, archifaux. Mauvaise école. C'est de la déclamation en sculpture ; pas de vérité, pas de grandeur. C'est à la fois exagéré et bourgeois ; ça ne vaut rien du tout.

Puis le bonhomme Sémegrain, regardant la statuette du Vercingétorix, ajouta :

— Avoir si mal tiré parti de ce charmant modèle... A la bonne heure, voilà qui est fin, et naturellement campé !

Muguette essayait de saisir au passage les paroles heurtées que son oncle n'articulait pas toujours

très-distinctement. Néanmoins, elle n'eut pas de peine à comprendre que son oncle ne partageait pas à l'égard du Vercingétorix l'opinion favorable de la dame Catherine et les glorieuses espérances de Maurice.

Quand les deux visiteurs eurent regagné la ferme de la mère Rabolte, Muguette entendit le marchand de curiosités, parlant à lui-même, grommeler ainsi :

— Misérable orgueil ! combien tu en as perdu de ces artistes qui n'étaient bien doués que pour créer certaines œuvres ! Et dire qu'il y en aura toujours qui se refuseront à voir clair dans leur destinée et ne sauront jamais se contenter des facultés précieuses que le ciel leur a départies. Je n'en connais qu'un seul, poursuivit-il, qui se soit gaie-ment résigné à être bien lui-même : c'est ce brave Aurèle Morin.

— L'ami de mon parrain qui vous a remis ma lettre ? dit Muguette.

— Précisément. Parle-moi de celui-là. Satisfait d'enlever comme en se jouant, d'un trait de son léger pinceau, des oiseaux admirables, il ne se croit pas appelé à régénérer l'art et mérite à meilleur droit le titre d'artiste que ces pauvres ambitieux, dupes d'eux-mêmes, qui ont annihilé leur talent faute de savoir le circonscire. Par exemple, ton M. Maurice ; il pourrait se faire un nom dans un genre que sans doute il dédaigne, tandis qu'il



C'est seulement sous la Restauration que la législation chercha à protéger en France la consommation des céréales par des principes fixes. La loi du 2 décembre 1814 décréta, en effet, que l'on ne pourrait plus exporter, lorsque les blés seraient à un taux supérieur aux prix de 49, de 24 et de 23 francs l'hectolitre, suivant la zone, la France étant partagée en trois zones. Au-dessous de ces limites, l'exportation était libre.

En 1816, on songea à protéger à son tour la culture des céréales en réglant aussi l'importation. Cette dernière ne put plus s'opérer qu'au-dessous des limites où l'exportation était permise. Ainsi, de même qu'on ne pouvait exporter lorsque les blés valaient plus de 49 à 23 fr., suivant la zone, il ne fut plus permis d'importer, sans acquitter des droits proportionnels, à moins que le blé ne valût plus de 49, de 24 et de 23 fr., et l'on ne pouvait même plus importer du tout lorsque les cours tombaient à la limite de 46, de 48 et de 20 fr., suivant la zone. De 1816 à 1824, temps pendant lequel cette législation fut appliquée, on paya successivement 28 fr. 30 en 1816, — 36 fr. 46 en 1817, — 24 fr. 65 en 1818, — 48 fr. 42 en 1819, — 49 fr. 43 en 1820, — et 47 fr. 79 en 1821.

Ce système dut être modifié en 1821 pour protéger encore plus efficacement l'agriculture. La France fut divisée alors en quatre zones, et l'on ne pouvait importer sans droits supplémentaires que lorsque les blés valaient 20, 22, 24 ou 26 fr. On ne pouvait plus importer du tout lorsque les prix étaient tombés 2 francs plus bas, et l'exportation n'était plus autorisée que lorsque l'on était arrivé à ces derniers chiffres. Cette règle fut appliquée de 1821 à 1830, et l'on paya alors en France les prix moyens suivants: 47 fr. 79 en 1824, — 45 fr. 49 en 1822, — 47 fr. 52 en 1823, — 46 fr. 22 en 1824, — 45 fr. 74 en 1825, — 45 fr. 85 en 1826, — 48 fr. 21 en 1827, — 22 fr. 03 en 1828, — 22 fr. 59 en 1829, — et 22 fr. 39 en 1830.

Comme on le voit, les « glorieuses » furent précédées de deux ou trois années de cherté comparative. Cependant, en 1829, on avait récolté plus de 64 millions d'hectolitres de froment, chiffre qui n'avait jamais encore été atteint en France! Les hauts prix des céréales et la cherté du pain qui en fut la conséquence entretenirent une certaine fermentation dans le pays. Les révolutionnaires en profitèrent pour faire le reste... et les d'Orléans montèrent sur le trône juste au moment où la récolte de 1830 était inférieure à la précédente d'une douzaine de millions d'hectolitres. Comme la récolte était insuffisante (on consommait alors en moyenne, en France, 58 millions d'hectolitres de blé), on pensa ingénieusement à ne plus autant protéger l'agriculture que le faisait la loi de 1821; et, le 20 octobre 1830, parut une loi dans ce sens, ce qui n'empêcha pas les prix de se tenir à 22 fr. 40 en 1831 et à 24 fr. 85 en 1832.

La récolte de l'année 1832 fut extraordinaire pour l'époque. La moisson des blés donna plus de 80 millions d'hectolitres, pro-

duisant ainsi un trop-plein de près de 20 millions d'hectolitres au-delà des besoins de la consommation. C'est à partir de l'année suivante que fut appliquée la loi du 26 avril 1833, connue sous le nom d'échelle mobile, loi qui abolissait, en apparence seulement, la prohibition éventuelle à l'entrée et à la sortie des céréales. La France fut divisée en 4 classes et sections et les droits d'entrée et de sortie s'établirent chaque mois d'après la mercuriale des marchés dits régulateurs. Ces marchés, au nombre d'une trentaine, devinrent alors l'objectif de toutes les spéculations. On dut plusieurs fois même en suspendre les effets.

Les années 1833 à 1845 furent moyennes comme récolte, et les prix furent ainsi maintenus: 46 fr. 62 en 1833; — 45 fr. 25 en 1834 et en 1835; — 17 fr. 32 en 1836; — 48 fr. 53 en 1837; — 49 fr. 54 en 1838; — 22 fr. 44 en 1839; — 24 fr. 84 en 1840, malgré la récolte de 1839, qui devait dépasser les besoins de près de 14 millions d'hectolitres; — 48 fr. 54 en 1841; — 49 fr. 55 en 1842; — 20 fr. 46 en 1843; — 49 fr. 75 en 1844 et en 1845, et 24 fr. 05 en 1846.

En 1846, la récolte fut des plus mauvaises. Au lieu de rentrer de 70 à 75 millions d'hectolitres de blé comme pendant les quinze années précédentes, on ne rentra que 60 millions d'hectolitres! Les prix s'élevèrent et l'on reconnut que l'échelle mobile, qui était d'une assez pâle application dans les années moyennes, et dont la production n'avait pas eu beaucoup à se louer, devenait un obstacle réel au commerce d'importation en temps de disette. Elle dut être suspendue; mais elle ne le fut qu'en janvier 1847. Cette mesure trop tardive n'empêcha pas le prix moyen des blés de s'élever en France, en 1849, à 29 francs l'hectolitre, bien que la récolte de cette même année se soit élevée à 97 millions d'hectolitres et que les conséquences s'en soient fait sentir au moins pendant les cinq derniers mois. Ce chiffre de 97 millions d'hectolitres n'avait encore jamais été atteint en France.

Les misères de 1846 et de 1847 agitèrent de nouveau le pays et préparèrent la révolution de 1848, tout comme les souffrances de 1829 et de 1830 avaient préparé la révolution de 1830. C'est ainsi que la famille d'Orléans, amenée par la politique associée à la misère, fut chassée à son tour par les mêmes causes! N'y a-t-il pas dans le rapprochement de ces deux dates, un souvenir curieux?

Les récoltes de 1848 à 1852 furent bonnes. Toutes laissèrent un bel excédant, et l'on pratiqua les prix de 46 fr. 65 en 1848; — de 45 fr. 37 en 1849; — de 44 fr. 32 en 1850; — de 44 fr. 48 en 1851; — et de 47 fr. 23 en 1852.

Pendant les six années de 1847 à 1852, les excédants s'élevèrent ensemble à environ 70 millions d'hectolitres. Malheureusement, lorsqu'un déficit de 15 millions 1/2 survint en 1853, il n'en restait plus rien, puisque l'on vit le blé atteindre un prix supérieur de 30 fr. l'hectolitre.

Les récoltes de 1854 à 1856 donnèrent: 1854, un excédant de 45 millions d'hec-

tolitres; 1855, un déficit de 9 millions 1/2 d'hec-

tolitres; 1856, un excédant de 2 millions d'hectolitres, ce qui n'empêcha pas les prix de se fixer, en moyenne, à 28 fr. 82 en 1854; à 29 fr. 32 en 1855, et à 30 fr. 75 en 1856.

L'échelle mobile, comme lors de la cherté de 1846-1847, fut supprimée en septembre 1853, au lendemain de la récolte, et resta supprimée jusqu'au 30 septembre 1859, époque à laquelle on revit les cours plus doux de 46 fr. 75 l'hectolitre, qui fut celui des années 1858 et 1859.

Les cinq récoltes de 1856 à 1860 donnèrent un excédant de près de 75 millions d'hectolitres de blé. Lorsqu'en 1864 la récolte donna un déficit de 12 millions, on n'avait gardé aucune provision, il fallut recourir à de fortes importations, et cela n'empêcha pas de voir le prix s'élever à 24 fr. 55 en 1864 et à 23 fr. 24 en 1862, malgré, pour cette dernière année, les 41 millions d'excédant que révélait sa récolte!

On reconnut enfin que la législation de l'échelle mobile n'avait aucune influence heureuse sur le prix des céréales. Au lieu d'obtenir une certaine fixité dans les cours, comme on l'avait espéré, les incertitudes continuaient suivant la richesse des récoltes ou les hardiesses de la spéculation. Le commerce sérieux n'osait prendre d'ailleurs aucune initiative, les droits pouvant se trouver modifiés chaque mois par les efforts de spéculation pouvant aisément peser sur un petit nombre de points déterminés appelés marchés régulateurs. On appliqua alors à la France le principe de la liberté du commerce des céréales, qui avait si bien réussi en Angleterre depuis 1846.

Nous devons dire que l'agriculture n'a pas eu à se plaindre de cette liberté. Depuis 1862 les prix ont été de plus en plus rémunérateurs pour elle, et il a fallu les excédants énormes des récoltes de 1863 et de 1864 pour amener le prix moyen de 46 fr. 44 en 1865. Nous voyons ainsi le blé à 23 fr. 24 l'hectolitre en 1862; à 49 fr. 78 en 1863; à 47 fr. 58 en 1864; à 46 fr. 44 en 1865; à 49 fr. 64 en 1866; à 26 fr. 49 en 1867; à 26 fr. 64 en 1868; à 20 fr. 33 en 1869; à 20 fr. 56 en 1870; à 25 fr. 65 en 1871; à 23 fr. 45 en 1872; à 25 fr. 62 en 1873; à 25 fr. 44 en 1874 et autour de ce dernier prix en 1875.

Nous devons donc nous féliciter, au point de vue agricole, des avantages que la statistique nous permet de constater comme évidents, car on aurait certainement trouvé bien des gens pour déclarer qu'avec une récolte de plus de 430 millions d'hectolitres, comme celle de 1874, il était impossible de voir s'établir un prix moyen de plus de 25 francs, comme cela a été le cas.

Je disais, en commençant ces réflexions, que longtemps on avait pu mourir de faim dans certaines parties de la France alors qu'une abondance relative régnait dans d'autres parties du territoire. Outre que chaque province avait sa direction particulière, ses réglemens commerciaux spéciaux, sans parler des jalousies réciproques, l'absence de moyens de transport entraînait pour beau-

coup plus encore dans l'exclusivisme de chaque partie du pays. Les céréales sont matière fort encombrante, et, comme je l'ai rapporté, on dut, dans les moments d'extrême gravité, composer de véritables caravanes en faveur desquelles on ne prélevait aucun impôt soit sur les chariots ne pouvaient cependant parfois remédier au mal dans une mesure suffisante. Eh bien, sans remonter au delà du siècle, nous voyons deux pays voisins, dans lesquels les prix sont à peu près nivelés aujourd'hui, grâce à une communauté de législation commerciale, et qui ont pendant bien des années suivi une chance bien différente. Pendant une grande période, en effet, la France et l'Angleterre ont payé leur blé à un taux dont la comparaison vaut la peine d'être rapportée, tant cela semble extraordinaire aujourd'hui.

De 1800 à 1840, pendant que la France a coté ses blés à un prix moyen de 20 fr. l'hectolitre, en Angleterre cette moyenne a été de près de 36 fr. 50. En 1809, par exemple, on cotait ici moins de 15 fr. et là-bas près de 42 fr.; en 1801, pendant qu'en France le blé valait 22 fr. 40, il se payait 29 fr. de plus au delà de la Manche, c'est-à-dire 51 fr. 40. Par contre, on paye chez nous 24 fr. 30 en 1802 et 24 fr. 50 en 1803, pendant qu'on ne paye plus que 30 fr. et 25 fr. 30 en Angleterre.

De 1810 à 1820, le prix moyen des blés en France ne dépasse pas 24 fr. 75 l'hectolitre, pendant qu'en Angleterre il est encore de plus de 39 fr. En 1812, nous payons, est vrai, plus de 34 fr., pendant que nos voisins paient près de 54 fr. 40. En 1810 et en 1813, l'écart entre les deux pays s'éleva jusqu'à 25 fr.

De 1820 à 1830, l'écart moyen n'est plus que de 5 fr. 60; on trouve cependant encore certaines années des différences de 40 à 46 fr. par hectolitre d'un pays à l'autre.

De 1830 à 1840, l'écart n'est plus que de 5 fr. 50. Une année même, en 1835, la différence dépasse à peine 1 fr. 50.

De 1840 à 1850, l'écart n'est plus que de 3 fr. 60. En 1860, pour la première fois du siècle, le blé est meilleur marché en Angleterre qu'en France. C'est alors que Peel et Cobden faisaient adopter la liberté commerciale du commerce des grains.

De 1850 à 1860, l'écart est réduit à 2 fr. 50, et nous voyons encore le blé meilleur marché en Angleterre que dans notre pays, en 1856 et en 1857.

Depuis la liberté du commerce des céréales en France, c'est-à-dire depuis le 20 septembre 1864, les prix sont à peu près nivelés dans ces deux pays qui peuvent librement s'adresser, le cas échéant, aux mêmes sources de production.

Après ce que je viens de dire, on comprendra pourquoi le pain n'est entré franchement dans les besoins de la consommation anglaise que depuis une époque relativement rapprochée. C'est que si, pendant les 60 premières années de ce siècle, le blé n'a pas dépassé le prix de 25 fr. l'hectolitre plus de 8 fois en France, il a dépassé 37 fois ce prix en Angleterre, où l'on a même constaté un taux supérieur à 30 fr. jusqu'à

perd son temps à rêver l'impossible, c'est-à-dire à se flatter qu'on lui permettra de planter son étrange bonhomme sur quelque place publique d'une ville de province.

Comme il parlait ainsi, les yeux de Sémegrain s'arrêtèrent de nouveau sur le pot au lait modelé pour Muguet, et sa mauvaise humeur se calma comme par enchantement.

— Voilà ce qui s'appelle la nature artistement traduite, embellie par le goût, sans préjudice pour la vérité. Ces feuilles sont d'une finesse merveilleuse, ce lézard vit et frétille; on voit se soulever sa petite poitrine, ses yeux ronds interrogent; il se cramponne au feuillage avec un mouvement naturel. C'est une chose parfaitement réussie.

M. Sémegrain se tut un moment; puis, tout à coup, se tournant vers sa nièce, il lui demanda:

— Veux-tu me vendre ce bibelot-là?

— Jamais, mon oncle... Songez donc, un cadeau de mon mignon parrain! Si je m'avais de m'en défier, il me jugerait intéressée et, qui pis est, ingrate... Si vous désirez quelque chose de lui, faites-lui vous-même une commande.

— Une commande de ma part, à lui? répondit le brocanteur; sa vanité me répondrait par un refus. Dussé-je lui prouver qu'il obtiendra ainsi la célébrité qu'il ambitionne, ton Maurice repousserait dédaigneusement un succès étranger à ce qu'il appelle le grand art. Sa folie consommera la ruine

de sa mère en même temps que son propre malheur, et pourtant, je le répète, ce garçon a une fortune au bout des doigts.

En ce cas, observa Muguet, il faudrait tâcher de l'amener à changer de direction sans qu'il pût s'en douter, et le forcer à se rendre célèbre malgré lui; mais ce sera difficile.

— Tu veux dire impossible; on ne parviendra jamais à lui faire comprendre que lui, qui se croit capable de reproduire avec génie la figure humaine, n'a été doué que du talent nécessaire pour copier avec grâce, finesse et vérité, les petites herbes et les petites bêtes du bon Dieu.

Souriant à une arrière-pensée, Muguette répliqua, après quelques secondes de réflexion:

— Qu'importe qu'il ne sache pas ce que vous pensez du parti qu'il devrait prendre pour tirer profit de son talent, si, pour son bien, on lui fait faire ce qu'on veut.

— Toi, tu lui ferais modeler des pots à lait comme celui-ci?

— Et bien d'autres choses encore; mais à la condition que, grâce à vous, il y gagnera, comme vous le dites, de la réputation et une fortune.

— Quant à cela, je t'en donne ma parole d'honneur.

— Ça me suffit, votre parole vaut un contrat; c'est comme de l'or en barre pour nos voisins. Mais d'abord, dites-moi, combien estimeriez-vous

un pot au lait tel que le mien?

— Pour le marchand, cinquante écus.

— Et trois cents francs pour la clientèle?

— Naturellement.

— Et vous lui en prendriez?

— Autant qu'il en voudrait faire.

— Je me charge des commandes, reprit joyusement Muguette. Et, tendant la joue, elle ajouta:

— Je réclame d'avance mon droit de commission.

— Diable de petite fille, comme elle entend les affaires, dit le bonhomme Sémegrain en l'embrasant.

La mère Rabotte revint du marché; dans un signe d'intelligence, l'oncle et la nièce se recommandèrent mutuellement le silence sur le motif du voyage à Barbizon, et l'on ne s'entretint plus que des affaires de la ferme et des intérêts journaliers du commerce.

Vers la chute du jour, on reçut un autre visiteur chez les amis de Maurice Leroy: Muguette poussa un cri de joie en reconnaissant Aurèle.

— La fillette aux oiseaux, dit-il, je viens vous payer ma dette.

Et il tira d'un carton à dessin une ravissante aquarelle représentant Muguette entourée de ces hôtes des bois qu'elle avait le talent d'apprivoiser.

La ressemblance de la charmuse était parfaite. Le tourbillon de linots, de bouvreuils et de pinsons, voltigeant autour d'elle, avait été enlevé avec

une facilité de pinceau et une spirituelle étude de mouvement qui faisaient de cette aquarelle une véritable œuvre d'art.

— Vendez-moi cela, monsieur Aurèle Morin, dit le brocanteur séduit et à qui l'admiration fit oublier la réserve que tout marchand doit s'imposer pour conclure à son avantage une affaire commerciale. Parlez-moi de cela, ajouta-t-il, pour réjouir les yeux. Comme c'est vivant! comme c'est ensoleillé! La fillette danse et les oiseaux volent; les cheveux de celle-là, les plumes de ceux-ci, s'agitent au souffle de la brise. Si vous en demandez un prix raisonnable, c'est marché fait.

— Cette aquarelle ne m'appartient pas, répondit Aurèle; Muguette a bien voulu poser, et je lui ai promis ce souvenir pour prix de sa séance.

— Mais, reprit Sémegrain, ceci n'est pas une simple fantaisie d'artiste; c'est le portrait de ma nièce, un meuble de famille. Je lui choisirai une belle place chez moi, où Muguette le retrouvera quand je mourrai, puisqu'elle est mon héritière.

— Qu'elle en décide, dit le peintre d'oiseaux.

— Puisqu'on veut bien s'en rapporter à moi, dit Muguette, ma décision sera autant dans l'intérêt de mon oncle qu'au profit de M. Aurèle. — ainsi, le marchand commandera à l'artiste un certain nombre d'aquarelles, et, de son côté, l'artiste fera gratis pour le marchand une copie de sa charmuse d'oiseaux.

(La suite au prochain numéro.)



24 années !  
Pour en revenir à ce qui s'est passé chez nous depuis 1820 jusqu'en 1876, on a constaté en France une quarantaine de récoltes en blés ayant donné un produit supérieur à nos besoins et seulement une quinzaine d'années de déficit. Ces excédants et ces déficits se répartissent ainsi :

Excédants : Environ 450 millions d'hectolitres.  
Déficits : Environ 120 millions d'hectolitres.

D'où il résulte que les excédants ont dépassé les déficits de 330 millions d'hectolitres en 55 ans.

Si nous nous attachons maintenant aux quinze dernières années seulement, c'est-à-dire depuis que la liberté à peu près complète a remplacé toutes les législations plus ou moins tracassières d'autrefois, nous constatons 9 années de bonnes récoltes, avec un excédant de 49 millions d'hectolitres et 6 années de déficit, avec 58 millions d'hectolitres. Il resterait donc encore à l'avoir de la France quelque chose comme 430 millions d'hectolitres d'excédant.

Comment se fait-il alors qu'avec une production qui dépasse ainsi nos besoins, nous soyons obligés d'acheter à l'étranger quelque chose comme pour cent millions de francs de blé en moyenne chaque année ?

C'est ce que j'essaierai d'expliquer dans un troisième et dernier article, en même temps que je tenterai de tirer quelques autres déductions de notre force productive et des entraînements agricoles et commerciaux qui font que notre agriculture ne tire pas un parti suffisant de ses récoltes de froment.

Louis LECLERC.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

#### AVIS.

Les élections pour la nomination des trois sénateurs attribués au département de Maine-et-Loire par la loi constitutionnelle du 24 février 1875 auront lieu, à Angers, à l'hôtel de la Préfecture, le 30 janvier 1876.

Le premier scrutin sera ouvert à 8 heures du matin et fermé à midi.

Le second, s'il y a lieu, sera ouvert à 2 heures et fermé à 4.

Le troisième sera ouvert à 6 heures et fermé à 8.

MM. les électeurs qui n'auraient pas reçu ou qui auraient adré leur lettre de convocation, devront se présenter à la Préfecture le jour du vote, où un duplicata de cette lettre leur sera remis sur la justification de leur identité.

M. Max Richard vient d'adresser aux députés sénatoriaux la circulaire suivante pour annoncer son désistement :

« Messieurs,

En présence des listes de candidats, publiées et appuyées par les différents journaux d'Angers, listes qui ne renferment, ni les uns ni les autres, le nom d'un seul député ayant voté la Constitution ou en voulant la maintenir. En présence de l'impossibilité, désormais évidente pour moi, de trouver dans la presse locale aucun appui pour les idées que j'ai eu l'honneur de vous exposer, je renonce à toute candidature.

Je prie ceux d'entre vous qui avaient bien voulu me demander de poser ma candidature au Sénat, ainsi que ceux qui l'ont adoptée et appuyée, de recevoir mes remerciements pour la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Je vous prie tous, Messieurs, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

MAX RICHARD.

Angers, 25 janvier 1876.

Le Journal officiel d'hier contient une circulaire du ministre de l'intérieur rappelant que les électeurs inscrits sur les listes électorales closes le 31 mars 1875 seront seuls admis à voter pour les députés le 20 février prochain.

Un douloureux accident vient de jeter la consternation dans la paroisse de Vouvray (Indre-et-Loire).

M. Munster, jeune Anglais habitant Vouvray avec sa mère, était lié d'amitié avec M. l'abbé Boutreux, vicaire de la paroisse. Lundi soir, vers 4 heures, M. Munster voulut, malgré l'avis contraire de son ami, se rendre patiner sur un étang. Au bout de quelques instants la glace manqua sous les pieds du jeune imprudent. M. l'abbé Boutreux se précipita alors à son secours et ne tarda pas lui-même à disparaître sous la glace. Des secours furent aussitôt organisés. M. Munster fut trouvé, mais quand on retira le vicaire, il avait succombé, victime de son dévouement.

M. l'abbé Boutreux laisse sa famille dans la plus profonde désolation.

(Messager d'Indre-et-Loire.)

Un journal de pharmacie affirme qu'un cheval méchant, récalcitrant, qui ne veut pas se laisser ferrer, peut être facilement dompté et soumis en lui faisant respirer, pendant que le maréchal opère, quelques grammes d'huile éthérée de persil versés sur un linge. Un grand nombre d'essais faits sur les chevaux les plus rebelles auraient, d'après ce journal, toujours parfaitement réussi ; l'essai est facile à faire.

On lit dans le Journal de Chateaubriant :

Mercredi dernier, un nommé Arton, Joseph, âgé de 32 ans, prestidigitateur, sans domicile fixe, se présenta à la gendarmerie de Nozay, à laquelle il dénonça, comme ayant fait de nombreux vols dans les églises des environs, une bande d'ambulants en ce moment à Puceul. M. le brigadier reçut cette déclaration, et Arton, dont la mine était au moins douteuse, fut mis en état d'arrestation.

Le même jour les gendarmes arrêtaient, sur la route et à quelques kilomètres de Puceul, toute une troupe d'ambulants, comprenant huit personnes : le père, la mère et six enfants.

Cette intéressante famille, qui porte le nom de Pétri, fut amenée à Nozay, et le lendemain dirigée sur Chateaubriant, en compagnie du délateur qui, d'après l'interrogatoire sommaire auquel M. le brigadier s'est livré, pourrait bien ne pas se trouver tout à fait étranger à certains méfaits.

C'est, en effet, ainsi qu'il l'a dit dans un moment d'irritation violente, à la suite de querelles et de rixes, que Arton a fait sa dénonciation. Il était, depuis pas mal de temps déjà, attaché à cette bande dont il avait eu la possibilité de connaître et d'apprécier les habitudes.

Voici, du reste, suivant cet individu, l'emploi quotidien du temps de ses acolytes et de lui-même :

Arton s'occupait activement et à jours entiers à faire un échange dont nous ignorons le but et la portée, à rechercher et retirer les pièces de 5 francs, contre lesquelles il en donnait d'autres, toutes à l'effigie de Napoléon III.

Les enfants Pétri, et surtout Jean, âgé de 23 ans, Marie et Caroline, âgées de 15 et 18 ans, se livraient à des occupations en apparence, du moins, plus lucratives.

Ils pénétraient dans les églises, et pendant que les deux filles agenouillées à l'endroit le plus apparent de l'église, et d'où un œil exercé pouvait mieux surveiller les indiscrets, semblaient prier dévotement, le frère Jean dévalisait les troncues à l'aide d'une baleine à l'extrémité de laquelle se trouvait de la glue. Les églises de Puceul, de Saillé, etc., ont été volées de cette manière.

Le soir, la bande entière réunie donnait de brillantes représentations de prestidigitations et de tours d'adresse.

À la suite de tout cela se faisait le partage du butin de la journée.

Au moment de son arrestation, la famille Pétri a parlementé un peu, fait quelques difficultés, puis cédé à la force.

À ce moment et en se mettant à la disposition des gendarmes, le fils Pétri a crié avec exaltation : Vive la Prusse ! A bas la France !

### Faits divers.

Un brouillard d'une grande intensité a recouvert mardi matin Paris et la banlieue.

Il était impossible de distinguer les objets à quelques pas de distance.

Le thermomètre marquait zéro, et à dix

heures, le brouillard s'étant levé, la température s'est peu à peu élevée.

À midi, il faisait un temps superbe.

Pendant la durée du brouillard, force a été aux bateaux-omnibus d'interrompre leur service, qui n'a pu être repris qu'à midi.

On écrit de Mende, le 22 janvier, à l'Union nationale de Montpellier :

« Voilà quatre jours que Mende n'est plus qu'une ville assiégée. Les neiges nous cernent de toutes parts : la circulation est complètement interrompue dans chaque direction. Des voyageurs sont partis samedi ; nous n'en avons plus de nouvelles.

« Les courriers n'ont pas marché dimanche ; hier, l'administration des postes a essayé le service à cheval. Mais qu'y a-t-il à espérer de ce moyen, s'il est vrai que les routes soient uniformément couvertes de 80 centimètres de neige ? On dit que, sur certains points, au col de la Tourette et à La Can de La Roche, la couche est épaisse de plusieurs mètres. Du côté des Salces, au Ranc de Beurre, on signale des passages infranchissables.

« Hier soir seulement, quelques cavaliers ont pu franchir la distance qui nous sépare de Marvejols. Ils y ont mis de dix à douze heures. Partout ils ont trouvé une couche à peu près égale de 80 à 90 centimètres de neige.

« Le courrier de Marvejols les a suivis et est arrivé à sept heures du soir. Celui qui va sur Florac est parti, mais il n'a pu franchir Balsièges. Il est revenu sur ses pas.

« Cet état de chose jette une perturbation générale dans les affaires et nuit d'une manière très-regrettable aux intérêts de l'administration départementale, qui, au moment où s'ouvre la période des élections, a besoin de faire parvenir ses arrêtés aux communes rurales. »

LE ROI DES DORMEURS. — Sous ce titre, l'Événement a raconté qu'un homme qui se trouve à l'asile de la Ville-Evrard est depuis 128 jours plongé dans un profond sommeil dont rien ne peut le tirer.

Cet homme, qui se nomme Jean Després, est un cocher de profession. Il est âgé de 48 ans et est très-bien constitué. Jamais de sa vie il n'avait été malade et n'avait donné aucun signe extérieur de la moindre affection de cerveau.

Tout à coup, voici de cela plus de quatre mois, un soir qu'il venait de dételier ses chevaux, il fut pris d'un sommeil subit et se jeta sur la paille, dans l'écurie.

Le lendemain seulement on s'aperçut du singulier endroit qu'il avait choisi pour dormir. On essaya de l'éveiller : rien. Le troisième jour, on appela un médecin qui le fit transporter à l'asile où il est encore.

On le nourrit au moyen d'une sonde œsophagienne, de bouillon auquel on a mélangé de la viande crue hachée très-fin. Son sommeil semble être sans rêves. Jamais il ne prononce une parole, jamais une contraction ne se produit sur sa physionomie. Il y a quelques jours seulement, il a commencé à faire quelques mouvements, ce qui fait supposer qu'il pourrait bien être sur le point de se réveiller.

Plusieurs fois, avant Després, la science s'était trouvée en présence de cas semblables, mais jamais on n'avait vu sommeil aussi phénoménalement long. Celui que l'on citait comme ayant eu le plus de durée était de celui d'une jeune fille qui se nommait Marie Payen, et qui, en 1864, dormit 22 jours à l'Hôtel-Dieu.

Un soir, après s'être couchée comme à l'ordinaire, en se plaignant seulement d'un assez violent mal de tête, elle s'endormit et ne se réveilla que le 23<sup>e</sup> jour. Pendant tout ce temps, elle parut agitée d'horribles cauchemars, et il fallut la garder à vue pour l'empêcher de se jeter hors de son lit. Un beau matin, elle s'éveilla naturellement. Sa première parole fut : — Quelle heure est-il ?

Elle avala un bouillon, puis ne dit plus rien. Le lendemain, elle eut une crise de nerfs et mourut.

On cite encore un homme qui, en 1865, à Marseille, dormit neuf jours : il se nommait Marius Rand. Après son réveil, il resta hébété pendant une quinzaine, puis se remit complètement. Il est mort l'an dernier.

### LA CHUTE DU BALLON INTEROcéANIQUE LE Washington.

Nous avons parlé, il y a trois mois, de l'ascension, à Chicago, d'un ballon gigantesque, le Washington, monté par le docteur Fergith et Jédédiah Monrose. Les deux voyageurs avaient promis de traverser les États-Unis et de se diriger à l'est, vers l'Europe. Une foule immense, accourue à Chicago pour assister à leur départ, avait vu le ballon s'élever dans les airs et disparaître dans la direction indiquée par le docteur Fergith, qui avait emporté dans sa nacelle des vivres et des instruments scientifiques.

Dès que le passage du ballon était signalé au-dessus d'une ville, on se hâtait de le télégraphier à Chicago. La dernière dépêche reçue par le maire de cette ville vint de New-York, puis des semaines entières s'écoulèrent sans que l'on reçut aucune nouvelle du Washington.

Enfin, tout récemment, d'après l'Advertiser, des jeunes gens de Chicago étant allés à la chasse sur les bords du lac Michigan, trouvèrent derrière un buisson un homme ayant une blessure à la tête et les deux jambes brisées.

Il se mourait d'épuisement, de froid et de privation, et était couché sur les débris d'un aérostat dans lequel les jeunes gens reconnurent facilement le Washington, parti plus de deux mois auparavant de Chicago au milieu des cris de joie et des applaudissements du public.

Le malheureux docteur Fergith fut transporté en toute hâte à Chicago. Il a promis de raconter dans les plus grands détails les terribles péripéties de son voyage aérien. Quant à Jédédiah Monrose, il paraît qu'il est tombé dans le lac au moment de la rupture d'une des cordes de la nacelle.

Le Washington avait été assailli dans l'Océan atlantique par un vent d'une violence extrême qui l'avait ramené aux États-Unis.

Pour les articles non signés : P. GODET.

### Bulletin Financier.

Paris, 26 janvier.

La tendance générale de la Bourse a été un peu faible, et la faiblesse s'est surtout manifestée sur les valeurs étrangères, mais les rentes françaises n'ont rien perdu de leur fermeté.

Le 5 0/0, comme hier, comme avant-hier, se traite à 105,40, et le 3 0/0 qui avait perdu hier 2 cent. 1/2 les a regagnés aujourd'hui. On le demandait en clôture à 66,47 1/2.

L'Italien qui avait repris 15 cent. hier a reperdu aujourd'hui 25 cent., et se traite, avec une certaine difficulté, à 70,75.

Baisse également de 25 cent. sur le Turc qui était hier à 20,85 et qui reste à 20,60.

Le Pérou a perdu 1/4. On l'offre à 33 3/4.

Le Crédit mobilier est à 198,75.

La Banque de Paris a perdu 2,50 ; cependant les affaires se sont encore traitées avec facilité à 1077,50.

La Banque ottomane est sans variation à 443,75.

Baisse de 4 fr. 25 sur les actions autrichiennes qui font 637,50. Les obligations n'ont pas varié et restent à 320.

Les actions lombardes ont faibli de 2 fr. 50 et sont, par conséquent, à 242,50 ; les obligations font 234.

On continue à ne rien faire sur les tabacs italiens.

Extérieure espagnole, 18 1/16 ; Intérieure espagnole, 16 5/16.

### Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 31 janvier 1876.

### FRA-DIAVOLO

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'Auber.

### Le Bouffe et le Tailleur,

Opéra-comique en 1 acte, paroles d'Armand Gouffé et Villiers, musique de Gaveaux.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an ; terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilori. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JANVIER 1876.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	66	40		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735		2 50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	730		1 25
4 1/2 % jouiss. septembre.	97	25		Crédit Mobilier	200	8	75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	615	5	
5 % jouiss. novembre.	105	37		Crédit foncier d'Autriche	500			Société autrichienne, j. janv.	635		5
Obligations du Trésor, t. payé.	467	50		Charentes, 400 fr. p. j. août.	332	50	2 50	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	493	75		Est, jouissance nov.	380	1	25	Orléans	317		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	493	75		Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	990	7	50	Paris-Lyon-Méditerranée	313		
1865, 4 %	509			Midi, jouissance juillet	715			Est	314		
1869, 3 %	364	50		Nord, jouissance juillet	1210	5		Nord	316		
1871, 3 %	340			Orléans, jouissance octobre	1068	75		Ouest	311		
1875, 4 %	471	75		Ouest, jouissance juillet, 65.	633	75	1 25	Midi	312		
Banque de France, j. juillet.	3870			Yendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	1132	20	3 75	Deux-Charentes	284	25	
Comptoir d'escompte, j. août.	630			Compagnie parisienne du Gaz.	24		50	Vendée	240		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	487	50		Société Immobilière, j. janv.	285			Canal de Suez	525		
Crédit foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juill.							
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	895										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
GARE DE SAUMUR  
(Service d'hiver, 20 décembre)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express.	
6 — 45 — — — — — omnibus.	
9 — 1 — — — — — solr.	
1 — 33 — — — — — omnibus.	
4 — 19 — — — — — express.	
7 — 17 — — — — — omnibus.	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOULON.**

3 heures 35 minutes du matin, omnibus.	
8 — 30 — — — — — omnibus.	
9 — 41 — — — — — express.	
4 — 44 — — — — — solr.	
10 — 28 — — — — — omnibus.	

Lectrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à...

# A LA VILLE DE PARIS

## Les plus vastes Magasins de Saumur PLACE SAINT-PIERRE

### LUNDI 31 JANVIER

Très-grande mise en vente de

# TOILES ET BLANC

**MADAME,**

Nous avons l'honneur de vous informer que, le **lundi 31 janvier**, nous mettrons en vente une quantité considérable de **Toiles, Linge de table, Linge confectionné**, dont nous vous engageons à examiner la qualité et les prix. Tous ces articles, achetés courant de l'année, dans des conditions de **grand bon marché**, sont soigneusement mis de côté pour être vendus au moment où nos affaires sont moins actives. Nous ne nous occupons pas de grands détails; nous vous disons seulement : **nos toiles sont bonnes et sont vendues à très-petit bénéfice.**

*Cette grande mise en vente, renfermant des occasions réelles, se composera de :*

- |                                   |                               |                               |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Toile blanche pour chemises.      | Toile cremée pour chemises.   | Toile pour torchons.          |
| Toile jaune pour chemises.        | Toile pour taies d'oreillers. | Toile pour linge de toilette. |
| Toile demi-blanché pour chemises. | Toile pour essuie-mains.      |                               |

**Plus de 500 pièces de toile pour draps, toutes qualités.**

Très-grande occasion de linge de table, service damassé, linge confectionné.

Immense quantité de mouchoirs de poche : blancs, couleurs, mouchoirs vignettes, haute nouveauté.

**DEUX TRÈS-GRANDES AFFAIRES EN :** 1° **Mousselines pour rideaux**, brodées et brochées; — 2° **Piqué molletonné** nous permettront de vendre ces articles à moitié de leur valeur.

**SEUL DEPOT, dans le département de Maine-et-Loire, de la FLANELLE SANTÉ HYGIÉNIQUE IRRÉTRECISSABLE.**

Les personnes qui désireraient un aperçu des prix et des échantillons pourront en faire la demande; le tout leur sera adressé franco.

Nous préparons pour la saison de printemps un agrandissement considérable du rayon de **VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.**

## LA GAZETTE DE PARIS Journal Financier

La Direction a l'honneur de prévenir le public que ses bureaux et caisses sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, transférés **rue Taitbout, 51**, au premier étage. **4 FRANCS par AN**

## LA GAZETTE DE PARIS Journal Financier

Paraît chaque dimanche dans le format des plus grands journaux politiques. La sûreté de ses informations financières, les renseignements inédits qu'elle publie sur chaque valeur, l'indépendance de ses appréciations, enfin la liste complète de tous les tirages publiés chaque semaine placent **LA GAZETTE DE PARIS** au premier rang des organes financiers. — **4 FRANCS par AN** **LA GAZETTE DE PARIS** est indispensable à tous les capitalistes et rentiers soucieux de leurs intérêts.

## LA GAZETTE DE PARIS Journal Financier

Est l'organe du **Comité international des porteurs de Titres ottomans** constitué dans le but de poursuivre en responsabilité devant les tribunaux compétents les émetteurs des emprunts turcs. En conséquence, les porteurs de titres ottomans ont le plus grand intérêt à se faire connaître immédiatement à la direction de **LA GAZETTE DE PARIS**, 31, rue Taitbout, qui prend à ses frais, risques et périls l'initiative de ce procès. (Indiquer exactement le nom, l'adresse, ainsi que la nature des titres que l'on possède.) **4 FRANCS par AN**

Etude de M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

### FONDS A PLACER De 10 à 100 mille francs et plus.

S'adresser à M<sup>e</sup> FLEURIAU, notaire à Bourgueil (Indre-et-Loire). (32)

### A VENDRE OU A LOUER UNE MAISON

Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M<sup>le</sup> Thourette. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

### A LOUER UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, Composée de salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, cave et grenier. S'adresser à M. RIVAUD, aux bains. (27)

### AVIS

La commune du Coudray-Macouard demande un cantonnier.

### AVIS.

Les syndics de la faillite V<sup>e</sup> de Fos-Lethuille et fils déclarent qu'il a été perdu, par un des faillis, quatre actions sur la boulangerie des Sociétés de secours mutuels de la ville de Saumur, et que la présente déclaration est faite pour se conformer à l'article onze des Statuts de la Société. Pour le syndicat : (36) L. Proust.

## RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

### AVIS

La Direction générale du Commerce, dont le siège a toujours été, jusqu'à présent, à Rouen, transférée à Saumur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1876. M. G. DOUSSAIN, directeur général, quai de Limoges, 49, Saumur.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de 10 ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME DEMANDE des parquets à cirer, soit 10 mois, soit à l'année. S'adresser rue du Temple, 10, Saumur.

## LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.